L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUCOUR.
E. DUVERGNOIS. [illegible] MARRY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 16 JUILLET.

Meeting whig du Troisième District. Les whigs du troisième district, ancienne troisième municipalité, se sont réunis en très grand nombre hier soir et ont adopté des résolutions que l'on trouvera dans notre partie anglaise.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens apportés par l'*Asia* : ils vont jusqu'au 25 juin pour Liverpool et jusqu'au 23 pour Paris. Nous avons également reçu notre correspondance parisienne.

L'intérêt et l'importance des nouvelles nous obligent à leur consacrer aujourd'hui la plus grande partie de nos colonnes.

La question d'Orient marche rapidement vers un dénouement, et nous commençons à craindre que les espérances d'une solution pacifique ne se réalisent point. Nous publions plus loin *in extenso*, à cause de son importance, la circulaire de M. de Nesselrode. Ce sont les explications de la Russie aux puissances étrangères, explications qui ne satisfont ni la presse française ni la presse anglaise. Nous avons lu avec attention, dit le *Siècle*, la circulaire du cabinet russe à ses agens. Sans entrer ici dans l'analyse de ce document, conçu de la manière la plus habile, comme toutes les pièces qui émanent des chancelleries russes, et que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, nous nous contenterons de signaler les faits qui nous y frappent le plus. Il est évident que la Russie n'est pas de bonne foi. Elle veut masquer ses violences contre le sultan et compliquer la question actuelle d'une question déjà vidée. Mais le cabinet russe ne fera illusion à personne, et la France en particulier ne s'y trompera pas. La question des lieux saints n'est point connexe à la querelle que l'ambition de la Russie suscite aujourd'hui à Constantinople. La circulaire du cabinet russe n'est pas non plus aussi pacifique au fond que certains organes de la publicité voudraient le faire croire. M. de Nesselrode dit bien que son gouvernement ne demande qu'à décourer pacifiquement le conflit, mais on sait ce que valent de telles assurances dans la bouche de la Russie; elle n'a jamais eu que des intentions pacifiques, et ses actes ont toujours été violents. La partie de la note dans laquelle le cabinet russe accuse la Turquie de torts graves envers elle nous a particulièrement rappelé certaine fable de La Fontaine. Le loup veut mettre de son côté tout le bon droit; mais il faudrait que ses intentions de recourir à la violence fussent mieux cachées et qu'il n'y eût pas dans la circulaire des phrases comme celle-ci : « *On se verra forcé d'aviser aux moyens de se procurer, par une attitude plus prononcée, la satisfaction que l'on a essayé d'obtenir jusqu'ici par des voies pacifiques.* » La Turquie ne peut, sans descendre tout à fait du rang des nations, donner cette satisfaction. L'on doit s'attendre à l'emploi des moyens dont parle M. de Nesselrode.

Le *Constitutionnel* est tout aussi peu convaincu de la justice des prétentions du czar. Voici comment il s'exprime au sujet de la circulaire.

Toute justice rendue au ton modéré et conciliant de la Note russe, nous demandons la permission d'y joindre quelques observations succinctes et quelques rectifications nécessaires.

La Note débute en réduisant la mission du prince Menschikoff à un seul objet, l'affaire des Lieux Saints. Il résulte de la Note elle-même que c'est là une erreur. L'affaire des Lieux Saints était si peu l'objet unique de la mission du prince, que, cette affaire terminée à l'amiable, est survenue une prétention nouvelle et distincte, qui a été la cause, toute la cause de la difficulté dont la portée a profondément ému l'Europe.

C'est la Note elle-même qui le constate, en termes bienveillants et justes pour la France, l'affaire des Lieux Saints a été close sans incidents fâcheux, et à la satisfaction de la Russie. Deux nouveaux Firmans, accordés par le Sultan, sans opposition de la part de la France, ont formulé et sanctionné les demandes du Czar, en ce qui touche les Lieux Saints. Encore une fois, les Firmans étaient obtenus, la Russie était pleinement satisfaite en ce qui touchait les Lieux Saints, et cette affaire était absolument terminée, lorsque le prince Menschikoff a demandé le protectorat des Grecs, source de la difficulté.

Nous avions donc raison de dire : la mission du prince Menschikoff avait deux objets. Premier objet, les réclamations relatives aux Lieux Saints, sur lesquelles la Porte a tout accordé; deuxième objet, la demande du protectorat des Grecs, sur laquelle la Turquie a résisté, parce qu'elle lui paraissait, comme aux grandes puissances, attentatoire à la souveraineté du Sultan.

Le bruit a couru à Paris que la Porte avait reçu l'ultimatum russe présenté pour la seconde fois par la Russie, sans profiter du délai de huit jours qui lui était accordé. Ce bruit est répété aujourd'hui par un journal anglais, mais rien n'est venu prouver qu'il fût exact.

L'*Union* publie sur la question d'Orient les réflexions qui suivent :

Disons-le donc, quelque chose manque à l'Europe pour exercer son action dans cette grande question, qui comprend les plus grandes questions de civilisation et d'avenir. Et nous ne disons pas que c'est la puissance de la guerre qui lui manque, c'est plutôt la puissance de la paix, c'est-à-dire la puissance qui tient à l'unité des idées, à la conscience de la vérité, à la confiance mutuelle et au concours général de tous les peuples. Voilà ce qui manque. Nous aimerions mieux une situation générale où nul ne pourrait vouloir que ce que tous auraient voulu. Alors, si les Turcs étaient chassés d'Europe, la civilisation chrétienne qui l'emporterait sur la barbarie, ce serait le triomphe commun de tous les Etats. En serait-il de même si tout devait se borner au jour à voir les Turcs remplacés à Constantinople par les Cosaques ?

Dans la *Gazette de France* du 23 juin, on lit :

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Waterloo.

Qui aurait dit, il y a trente-huit ans, que les drapeaux français et anglais se trouveraient, à un jour, mêlés et associés dans une même cause !

Le mois de juin est aussi l'éphéméride de l'entrevue de Tilsitt. Napoléon et Alexandre avaient ce devisé que, quarante-six ans plus tard, jour pour jour, l'Angleterre, qu'ils se proposaient alors d'anéantir, serait réunie à la France pour combattre la puissance moscovite ! O excesse des hommes politiques, que tu es clairvoyance des grands diplomates, que tu es aveugle !

L'avenir n'a jamais été si belliqueux :

« Des gens simples, dit-il, se sont étonnés des sympathies que suscite parmi nous le maintien de l'empire ottoman. Il s'agit bien des Turcs vraiment ! Il s'agit de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. La faiblesse de la Turquie rend nécessaire l'intervention armée de l'Europe. Les nouvelles qui nous arrivent tous les jours nous apprennent les préparatifs de guerre de la Russie. Rien simple qui les prendra pour des démonstrations amicales ! Si la dernière heure de la Turquie a sonné, que l'Europe dispose de la succession turque. Les Turcs doivent se repentir aujourd'hui d'avoir refusé de s'allier à Napoléon lors de la campagne de 1812. Ils n'ont jamais eu une plus magnifique occasion de se venger de leurs défaites. Leur diversion aurait peut-être modifié les événements. Dans ce cas, leur décadence aurait été retardée. Quoi qu'il en soit, nous assistons à une phase décisive de la politique européenne. Jamais de plus grands intérêts n'ont été en jeu. L'indépendance de l'Europe occidentale est directement menacée par l'accroissement de la puissance russe. »

La presse anglaise est unanime aujourd'hui à qualifier de la manière la plus dure la conduite de la Russie. L'article suivant du *Morning Post* présente un reflet général du ton et de l'argumentation de tous les journaux de 20. D'ailleurs, aux fréquens appels que l'article fait à l'opinion de Vatel, il est facile de reconnaître l'inspiration de lord Palmerston, dont ce publiciste est l'autorité favorite.

Après avoir rappelé les intrigues de la Russie pour dissimuler ses projets réels aux yeux de l'Europe et pour fanatiser les Grecs au moyen de la prophétie du moine Agath Angelos annonçant, pour 1853, la fin de l'empire ottoman, le *Post* poursuit en ces termes :

Le coup va être frappé. Le prince Gortschakoff a quitté St-Pétersbourg le 11 juin pour prendre le commandement en chef de l'armée qui va envahir la Moldavie.

La nouvelle des ordres donnés aux flottes d'Angleterre et de France de se rendre aux Dardanelles doit être parvenue à l'empereur avant le 11, et comme nous apprenons que son langage continue d'être plein de menaces, et comme le prince Gortschakoff est parti pour les rives du Pruth afin de mettre ces menaces à exécution, nous pouvons regarder la résolution de l'empereur comme n'étant pas changée et l'invasion des principautés comme inévitable. Les instructions du prince Gortschakoff consistent à attendre au quartier général le retour du courrier de Constantinople, et dans le cas où il apporterait le refus des Turcs de souscrire à l'ultimatum dont il était porteur, d'envahir immédiatement la Moldavie sans attendre de nouveaux ordres.

Nous apprenons par dépêche télégraphique de Constantinople, en date du 10 courant, que le courrier est arrivé le 9, quelques heures avant l'arrivée du messager chargé d'annoncer aux ambassadeurs et au sultan l'approche des escadres combinées. On ne doutait pas du rejet de l'ultimatum. Les Turcs étaient remplis de confiance et d'enthousiasme, et des préparatifs de guerre se faisaient avec la plus grande vigueur. L'ultimatum devant être rejeté et le prince Gortschakoff ayant quitté Saint-Pétersbourg le 11, il est probable qu'il a dû rencontrer le courrier d'Odessa vers le 17, et conséquemment il y a tout lieu de croire qu'à l'heure où nous écrivons, les forces russes ont franchi la passe du Pruth.

Il est de la plus haute importance que les conséquences de cet acte soient bien comprises. La Russie, qui, sans rien cacher, le dire, n'a, dans toute cette affaire, [illegible] aucune intrigue, quelque basse qu'elle fût, s'efforce encore de jeter de la poudre aux yeux de l'Europe en prétendant que l'occupation des principautés danubiennes n'est pas la guerre avec la Turquie, mais bien un gage pour obtenir d'elle, par la force, ce qu'elle ne veut pas céder spontanément. Or, ceci est à la fois une déception et un vol de la plus espèce. [illegible] la Russie d'efforce d'obtenir par la violence ce à quoi elle n'a aucun droit, si ce n'est qu'elle n'a aucun droit [illegible] la possibilité d'une guerre qui [illegible] traités existans [illegible] Turquie l'entier bénéfice de l'existence de cette nation.

L'objet de la Russie en évitant d'éviter de proclamer la guerre est double : 1° quand la Turquie est en guerre [illegible] par les traités [illegible] la Russie [illegible] à la Porte [illegible] les Dardanelles [illegible]; 2° la guerre abrège donc [illegible] conséquences, en proclamant la guerre, la Russie déposerait les arguments habituels qui [illegible] pour elle des traités [illegible] l'Angleterre et la France [illegible].

Il est humiliant [illegible] transparent. Des prétextes [illegible] en avant par la Russie ne serviraient à rien. Dès l'instant où elle franchira le Pruth, la guerre, en plein fait, sera proclamée, et [illegible] par la Turquie, et notre flotte, avec celle de France, sera à la disposition de notre alliée pour défendre Constantinople ou faire ce qu'elle pourra vouloir de la mer Noire.

« Nous répétons de nouveau que l'Angleterre ne déclarera pas la guerre à la Russie [illegible] nous même brûler ses flottes à Sébastopol [illegible] pour la France vis-à-vis de la Russie [illegible] la définition par Vatel [illegible] l'injuste agression : « Je ne puis les [illegible] que j'ai le droit de me plaindre de ce qu'il [illegible] me suis [illegible] mon [illegible] en [illegible] avec elles, et si je n'ai pas satisfaction, poursuivre mon droit et leur faire la guerre. » Voilà ce que peut faire la Russie si elle veut.

Le *Journal des Débats* rend aussi compte, d'après ses correspondances, des préparatifs militaires de la Porte :

La flotte turque est divisée en deux escadres. L'une a pris position à une lieue environ de l'entrée du Bosphore, appuyant sa gauche à Buyukdéré, sur la côte d'Europe, et sa droite à Unkiar-Skelessi, sur la côte d'Asie. Elle se compose de deux vaisseaux de 74 à 90 canons et de [illegible] frégates. Le reste des vaisseaux et des frégates est sous l'amiral turc à l'entrée même du Bosphore. Le second de l'amiral est un officier anglais, M. Adolphus Slade, depuis longtemps au service de la Turquie, et qui a écrit plusieurs livres de voyages et de politique sur le Levant. Son premier ouvrage, qui date de 1833, a été fort remarqué dans le temps; l'auteur avait en 1829 suivi sur le terrain les opérations de la campagne de Balkans; et il était alors entre les deux partis, il s'était trouvé tantôt dans le camp des Russes et tantôt dans celui des Turcs, aussi le récit qu'il donnait des événements accomplis sous ses yeux était-il aussi curieux qu'impartial.

Malgré les soins qu'on a pris depuis longues années M. Adolphus Slade, quelques autres officiers anglais, notamment sir Baldwin Walker qui naguère encore était surintendant de l'arsenal de Portsmouth, il ne paraît pas que la flotte turque soit encore à la hauteur des marines de l'Occident. Les navires sont très beaux et très bien construits, le matériel est bon, les hommes ont de la force et du courage, mais ils sont peu exercés au tir des pièces principalement, et par-dessus tout ils sont médiocrement commandés. C'est d'officiers plus encore que de matelots que manque la marine turque. Quoiqu'il en soit, il règne un grand enthousiasme parmi les équipages, et peut-être n'est-il pas tort de croire qu'aux prises avec la flotte russe ils seraient capables de faire honneur à leur pavillon.

Quant aux bâtiments légers, aux gabares, aux navires à vapeur qui appartiennent à la marine turque, ils font un service très actif entre l'arsenal de Constantinople et tous les points fortifiés du Bosphore, transportant partout des hommes, des munitions et du matériel militaire. Tous les forts qui depuis les phares d'Europe et d'Asie protègent le Bosphore sur les côtes des deux continents sont aujourd'hui complètement armés et présentent un système de défense respectable.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

Société des Dames de Bon Secours à Bâton-Rouge.

Le 19 courant, une quête doit avoir lieu à Bâton Rouge au profit des pauvres de cette ville. Cette œuvre de charité sera faite par la Société des Dames de Bon Secours, fondée tout récemment sous le patronage spirituel de St Vincent de Paul. Comme toute chose bonne, fraternelle et sainte, cette Société progresse rapidement; en novembre dernier à peine comptait-elle quelques membres, à peine pouvait-elle disposer d'une somme [illegible] pour venir en aide aux malheureux. Depuis cette époque [illegible] la Société des Dames de Bon Secours [illegible] qui avait été pauvre, rendu [illegible] vue, la Société a été à même de faire l'acquisition d'une maison destinée à abriter les pauvres privés d'un asile que la maladie, les infirmités ou la vieillesse leur ont ôté. Qu'après les dames particulières viennent les dames publics, que chacun à l'occasion de cette quête si noblement motivée, verse son obole dans le tronc de la charité et se souvienne qu'un dépôt ainsi déposé ne doit manquer jamais de porter bonheur.

RECEPTION OFFICIELLE. — M. LARRAINZAR, ex-ministre de Mexique aux Etats-Unis, a pris officiellement congé du président, le 7 de ce mois. Il était accompagné de [illegible]. M. Larrainzar s'adressa au président [illegible] de la manière la plus bienveillante. Le général Almonte, successeur de M. Larrainzar, a été ensuite présenté à M. Pierce. Après avoir exposé au président les lettres de créance qui l'accréditent auprès du gouvernement américain comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Mexique, le nouvel ambassadeur a prononcé quelques paroles [illegible] terminé en exprimant des vœux pour la perpétuité des sentiments de fraternelle amitié qui unissent les deux républiques. M. Pierce a fait une réponse dans le même sens.

Treize cents Danois se disposent à traverser l'Océan pour aller s'établir dans le territoire d'Utah. Les Mormons font une active propagande en Europe [illegible].

KEY WEST.—Le steamer *Isabel* a apporté à Charleston des avis de Key West jusqu'au [illegible].

Le navire *Magnolia*, allant de la Nlle-Orléans à New York, avec un chargement de coton, de sucre, de mélasse, etc., s'est échoué le 1er juillet à environ 10 milles de Key West. [illegible] de ce navire [illegible] Key West. Il a reçu de très graves avaries.

M. [illegible] a été nommé agent spécial de la malle pour les Etats de la Louisiane et de l'Arkansas.

CONSULS—M. J. L. NELSON, de Maryland, a été nommé consul des Etats-Unis à Turks Island et M. H. WORRELL, du Delaware, consul à Matanzas, île de Cuba.

ELECTIONS. — Le Kentucky, le Missouri, l'Arkansas, l'Alabama, le Texas, le Tennessee et la Caroline du Nord tiendront leurs élections locales au commencement du mois d'août. Elles auront lieu dans le Tennessee et la Caroline du Nord le 4 août, et dans les autres Etats le 1er. Le Kentucky et l'Arkansas doivent nommer leurs représentants au Congrès et les membres de leurs législatures respectives; le Missouri et la Caroline du Nord, leurs représentants au Congrès; l'Alabama, le Texas et le Tennessee, leur gouverneur, les membres de leur législature et leurs représentants au Congrès.

UN NAVIRE EN FEU.—Le port de Québec a failli devenir, il y a quelques jours, le théâtre d'un épouvantable sinistre. Voici en quels termes une feuille locale raconte les circonstances de ce sinistre, heureusement arrêté au début :

« Hier matin, entre six et sept heures, le capitaine Kelly, de la barque *Josie*, de Sligo, récemment arrivée de Buxport (Maine), et amarrée au quai d'Olivier, où elle avait été amenée samedi soir par le vapeur *Saint-Joseph*, appartenant à M. Verrault, de la Pointe-Lévy, s'aperçut que le feu était à bord du *Saint-Joseph*, amarré lui-même à la barque, et s'était déjà communiqué à celle-ci. Les gens du bateau craignant une explosion, l'équipage de la barque essaya de la couler bas en pratiquant [illegible], mais n'y réussissant pas, le capitaine Kelly l'envoya en dérive, et s'occupa de sauver quelques effets précieux de sa propre cabine, qui était sur le pont; avait déjà pris feu lorsque M. l'inspecteur Wells et les pompiers arrivant, se mirent à lancer de l'eau dans la cale où le feu avait pénétré et avec l'aide d'ouvertures pratiquées dans le fond du bâtiment on réussit à le couler bas, après avoir coupé deux de ses mâts que le feu avait aussi gagnés et consumé en partie, avec leurs voiles et leurs agrès.

« Cependant le *Saint Joseph*, allant en dérive comme un brûlot parmi les nombreux bâtiments ancrés dans le port, se grand danger de plusieurs d'entre eux qui ne furent sauvés qu'avec peine, accrocha le beau-pré du brick *Eris*, capitaine Walsh, de New Ross, qui était à l'ancre vis-à-vis du quai de la Reine, et y mit le feu qui se communiqua aux voiles, à la poulaine et autres parties de l'avant du bâtiment. Ce ne fut qu'avec de grands efforts que l'équipage, aidé de la police riveraine, parvint à l'éteindre, et que deux autres bateaux à vapeur réussirent à dégager le brûlot et à l'entraîner à quelque distance plus loin, où, brûlé jusqu'à la flottaison, il coula bas dans dix ou douze brasses d'eau. »

Le Palais de Cristal de New-York.

Nous trouvons dans un journal de New York la description suivante du spectacle qu'offre en ce moment l'intérieur du Palais de Cristal.

L'intérieur du Palais de Cristal, même dans l'état inachevé où il se trouve, rempli de caisses, plein d'ouvriers de toutes les nations, cosmopolite, est vraiment admirable d'élégance et de légèreté. Jusqu'à présent peu d'objets d'art sont déballés, et cependant nous savons que l'exposition de New-York égalera sous ce rapport, si elle ne la surpasse pas, l'exposition de Londres, en peinture et en sculpture.

En entrant au Palais, par la 6e Avenue, ce qui frappe premièrement la vue, est la statue colossale de Washington, par Marochetti; puis nous avons le célèbre *Amazone* de Kiss, une statue de Webster, par Carew, qui est admirable de pose et d'exécution, quoique laissant quelque chose à désirer quant à la ressemblance.

A gauche, dans une enceinte séparée, se trouve le groupe des merveilles de Thorwaldsen, *le Christ et les Apôtres*, ce grandiose ouvrage dont l'inspiration sublime a trouvé plus sublime génie pour interprète.

Au rez-de-chaussée, en remarque quatre fontaines d'un élégant modèle; puis, au dessus d'une allée destinée aux machines à vapeur, et se trouve la galerie des tableaux. Les artistes français n'ont pas oublié de soutenir la renommée artistique de la France dans la capitale du Nouveau Monde. Gudin, Scheffer, Biard, et, enfin, Horace Vernet, représentent dignement les écoles françaises.

L'espace occupé par les exposans français dans le corps du bâtiment, s'étendra sur la plus grande partie d'une division. Ici seront placés les produits de la Suisse, du Zollverein et de la Belgique. A gauche, de l'autre côté, les envois du Canada, de la Russie, du Danemark, de l'Autriche, de la Hollande, etc. Au centre, viendront les œuvres de l'Italie. Toute une division est destinée à la Grande Bretagne.

Enfin, les exposans des Etats Unis eux-mêmes, occupent, comme de juste, un immense étendue, insuffisante pourtant, relativement aux demandes qui arrivent journellement de tous côtés.

Un système d'une simplicité parfaitement lucide, emprunté à l'Exposition de Londres, a été adopté pour la classification des produits. Tous les articles, susceptibles d'être exposés, ont été répartis, d'une manière immuable, en 31 classes dont voici la nomenclature :

1. Minéraux, exploitation des mines, métallurgie, cartes, et profils géologiques et pour les mines.
2. Produits et procédés chimiques et pharmaceutiques.
3. Substances alimentaires.
4. Substances végétales et animales, employées dans la fabrication.
5. Machines à usage direct, comprenant les machines à vapeur, hydrauliques et pneumatiques, les voitures de chemins de fer et autres.
6. Appareils et outils de fabrication.
7. Génie civil; inventions architecturales et procédés de construction.
8. Architecture navale, génie militaire, artillerie, armement et équipement.
9. Agriculture, horticulture, attirail et machines de laiterie.
10. Instrumens de physique et produits qui résultent de leur usage (c'est-à-dire, daguerréotypes, &c. &c.), objets [illegible]. A. Horlogerie. B. Instrumens et appareils de chirurgie.
11. Articles de coton.
12. " laine.
13. " soie.
14. " lin et chanvre.
15. Tissus mêlés, châles, étoffes légères, &c.
16. Cuir, fourrures et crins, et articles fabriqués avec ces matières.
17. Papier et papeterie, caractères d'imprimerie, typographie et reliure.
18. Tissus teints et imprimés, déclarés tels.
19. Tapisserie, comprenant toute espèce de tapis; dentelles, broderies, garnitures et ouvrages à l'aiguille.
20. Habillements.
21. Coutellerie et instruments tranchants.
22. Quincaillerie en fer, en laiton, en étain; chandeliers et batterie de cuisine.
23. Articles en métaux précieux et imitations; bijouterie et autres ornements personnels; bronzes et objets d'art en général.
24. Articles en verre et cristal.
25. Porcelaines et produits céramiques.
26. Articles pour décoration et produits de tapisserie, renfermant les articles en papier mâché, les papiers tentures et les objets de laque.
27. Articles en marbre, ardoises et autres pierres d'ornementation, ciment, etc., pour la construction et la décoration.
28. Articles provenant de substances animales ou végétales, non tissées, ni feutrées, et non autrement spécifiées.
29. Articles divers et menus produits, parfumerie, confiserie, joujoux, objets empaillés, etc.
30. Instruments de musique.
31. Beaux arts, sculpture, peinture, gravure, etc.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Paris, 23 juin 1853.

Messieurs,

[illegible]

[illegible]

Rien de nouveau à l'horizon : à jeudi prochain.

QUESTION TURQUE.
Circulaire de M. de Nesselrode.

Nous avons publié il y a quelques jours un *memorandum* adressé par la Porte aux puissances de l'Europe, pour expliquer la situation que lui a faite la rupture des rapports diplomatiques avec le prince Menschikoff; aujourd'hui nous donnons le texte d'une circulaire adressée par le ministre des affaires étrangères de Russie à tous ses agens diplomatiques pour expliquer aux gouvernements de l'Europe la conduite qu'il a tenue à Constantinople, et établir précisément les points sur lesquels portent les concessions qu'il croit avoir le droit d'exiger de la Turquie. Le public a maintenant sous les yeux toutes les pièces de cet important procès.

Le *Journal des Débats* déclare qu'après avoir lu cette circulaire avec la plus grande attention, il lui est impossible d'admettre que la diplomatie ne sache pas trouver un moyen de terminer pacifiquement cette crise, tout en respectant les intérêts et la dignité de tout le monde.

Nous l'avons toujours cru, avec le *Constitutionnel* plus fermement que jamais, dit-il, lorsqu'une mâle-voyance apparaîtra dans ce débat la note de M. de Nesselrode, dont la haute sagesse et la longue expérience sont des garanties certaines de maintien de la paix.

CIRCULAIRE.

Saint Pétersbourg, le 30 mai (11 juin) 1853.

La mission dévolue au prince Menschikoff en Turquie ayant déjà donné lieu aux rumeurs des plus exagérées, rumeurs [illegible] à l'interruption de rapports qu'il en est suivie [illegible].

[illegible]

ANNEXE.
Projet de Note.

La Sublime Porte, après l'examen le plus attentif et le plus sérieux des demandes qui forment l'objet de la mission extraordinaire confiée à l'ambassadeur de Russie prince Menschikoff, et après avoir soumis le résultat de cet examen à S. M. le Sultan, se fait un devoir, d'ordre de notifier par la présente à S. E. l'ambassadeur la décision impériale émanée à ce sujet par un iradé suprême en date du... (date musulmane et chrétienne).

S. M. le Sultan, voulant donner à son auguste allié et ami l'empereur de Russie un nouveau témoignage de son amitié la plus sincère et de son désir intime de consolider les anciennes relations de bon voisinage et de parfaite entente qui existent entre les deux états [illegible].

[illegible]

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 23 juin.

Le décret suivant a paru dans le *Moniteur* :

« Napoléon, etc.

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES.
Transmises à l'Abeille.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI SOIR, 15 JUILLET.

[illegible]

ETAT DU COTON.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

[illegible]

ETAT DU TABAC.

[illegible]

LOYD MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

[illegible]

FROST & Co.

OFFRENT [illegible]
BOTTES,
CHAPEAUX,
SOULIERS.

[illegible]

C. SY.

[illegible]

ÂVIS

[illegible]

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
FRANCIS [illegible] & CO.,

[illegible]

1500 [illegible]

2000 SACS [illegible]

550,000 [illegible]

[illegible]